

La FGTB réclame un « social shift » au futur gouvernement

CAMPAGNE Le syndicat veut corriger « l'injustice fiscale criante »

► Le syndicat socialiste présente son memorandum électoral ce mercredi.

► Pas moins de 150 mesures spécifiques.

► Dont l'une des principales est le « glissement social », en réponse à celui, fiscal, opéré sous cette législation.

Le scrutin de mai sera crucial. A commencer pour le syndicat socialiste qui veut éviter de remplir pour cinq années de suédoise au fédéral. La FGTB souhaite, ce n'est guère une surprise, une majorité plus en phase avec ses propres préoccupations, à dominante sociale.

Elle présente d'ailleurs, ce mercredi matin, son memorandum électoral. Parmi les quelque 150 propositions nées d'une consultation de la société civile et du monde associatif durant une année (2017-2018), il y en a une qui impacte les esprits : le « social shift ».

Ainsi, après le « tax shift » libéral, les troupes de Robert Vertenueil souhaitent opérer un autre glissement, en faveur du

monde du travail, et en particulier des bas salaires, et des pensionnés et allocataires sociaux. « Ce qui ressortait de notre enquête, c'est un ras-le-bol par rapport à l'injustice fiscale criante, relaie-t-on à la FGTB. Il y a des pans entiers de la société qui ne contribuent pas à la solidarité via la fiscalité, ainsi qu'une absence de transparence pour les revenus mobiliers et immobiliers qui ne font l'objet d'aucune déclaration et ne sont pas imposés ou alors de manière forfaitaire et en décalage avec la réalité. » Un déséquilibre que le syndicat rouge entend corriger.

Derrière la formule « marketée » pour répondre au slogan libéral, la FGTB avance différentes mesures. La première d'entre elles revient comme une antienne : la globalisation des revenus soumis à l'impôt. Soit l'obligation pour l'ensemble des contribuables de déclarer l'ensemble de leurs revenus : le salaire (c'est déjà le cas) mais aussi les revenus locatifs, le patrimoine ou les dividendes provenant d'actions et obligations. Le tout introduit dans un « Global Tax On Web ».

Cette première étape permettrait alors de mettre en place un véritable impôt sur la fortune, poursuit le syndicat socialiste.

et sur le capital. La préférence de la FGTB va toutefois vers un mode d'imposition unique. En effet, la globalisation des revenus permettrait d'estimer le patrimoine global du contribuable et de lui appliquer une seule forme d'imposition.

La FGTB veut mettre en place un véritable impôt sur la fortune et sur le capital

Rage taxatoire ? Le syndicat s'en défend, avançant d'autres mesures comme le relèvement de la quotité exemptée d'impôt (de 8.000 à 10.500 euros), l'augmentation du nombre de tranches d'imposition et le rétablissement des tranches d'imposition supérieures pour les très hauts revenus.

Et cela afin de rétablir la progressivité de l'impôt, insiste l'état-major syndical. Et diminuer la contribution des revenus les plus faibles.

Et ce n'est pas tout ! La FGTB ajoute aux mesures instaurant ce glissement social un mora-

toire sur l'octroi de nouveaux avantages en nature. « En 2013, cela coûtait six milliards à la Sécu, selon une étude, car cela n'apparaissait pas sur la DM-FA, la déclaration rentrée à l'ONSS », insiste-t-on chez les

rouges, en soulignant que, depuis, le recours à ces compléments de salaire a fortement augmenté. Voitures de société, abonnements GSM et smartphones, ainsi que les ordinateurs portables, tout cela est considéré comme un salaire dérivé et taxé (quand il est déclaré) sur lequel la Sécurité sociale serait perdante, estime la FGTB.

Enfin, pour compléter ce tableau syndical, il faut ajouter l'instauration d'une cotisation sociale généralisée (CSG). Elle correspondrait à un impôt de 2 % sur les différents revenus – pour les salariés, ces 2 % seraient prélevés via le taux d'imposition, sans suppléments – mais aussi sur les dividendes, les réserves imposables, les bénéfices exonérés par convention, etc.

Cette mesure remplacerait la cotisation spéciale de sécurité sociale instaurée à l'occasion du Plan global, en 1996, « et qui n'est payée que par les salariés », dénonce-t-on au syndicat socialiste.

« Avec le « social shift », nous voulons que le poids de la solidarité repose sur les épaules les plus robustes : les multinationales, les rentiers, les grosses fortunes », ponctue le syndicat socialiste. ■

PASCAL LORENT

ANALYSE

Un shift sans chiffres : terrain glissant

La FGTB y va de son propre glissement. Il est qualifié de social, même si l'adjectif « fiscal » lui aurait tout autant convenu. Car, et c'est l'un des mérites de l'annonce syndicale, la solidarité passe d'abord et avant tout par l'impôt. C'est lui qui, quand il est appliqué avec clairvoyance, corrige les écarts de richesses qu'en-

gendrent nos sociétés inégalitaires. Ce substantif a été diabolisé durant plusieurs décennies. Il est bon de le réhabiliter à l'heure où il va falloir reconstruire un « nous » et financer son bras armé, l'État, pour faire face aux défis sociaux, climatiques et, forcément, économiques.

Dans un monde où les écarts de richesses explosent sous l'effet multiplicateur de l'accumulation de patrimoine et de gains bourgeois défiscalisés, la proposition du syndicat socialiste

d'uniformiser l'imposition des revenus semble marquée du sceau du bon sens. On attend de voir quelles en seront les modalités pratiques. Mais à bien y regarder, on peut difficilement ne pas souscrire à la demande syndicale d'une plus grande justice sociale et fiscale.

Subsistent alors deux constats. Le premier : le coup de barre radicalement à gauche de la FGTB va tôt ou tard se heurter à la réalité politique de ce pays. Or, à en croire les sondages, il sera compliqué de constituer

un gouvernement de centre gauche au fédéral, en se passant à la fois de la N-VA et de la famille libérale. Sauf à accepter une coalition minoritaire en Flandre. Sans parler de l'ardoise budgétaire léguée au prochain gouvernement qui n'augure en rien le retour du cœur. Le memorandum de la FGTB est donc l'occasion de marteler des propositions qui, pour partie, risquent fort de rester lettres mortes. Le second, c'est l'absence de chiffres. Bien sûr, il n'appartient pas au syndicat de construire des modèles

économétriques pour mesurer les effets de ses revendications. Néanmoins, on aurait espéré que le « social shift » fasse l'objet de projections afin d'en mesurer les retombées mais aussi les effets collatéraux sur une économie ouverte comme celle de la Belgique. Car si la société est le théâtre de rapports de force constants, elle est aussi une complexe équation avec laquelle il n'est jamais anodin de jouer. Et quand on modifie un des termes, on change forcément les autres.

P.L.T.